



Paris, le 21 juin 2010

Exploitation commerciale de la forêt Les propriétaires attachés à leur forêt, dans l'attente d'une meilleure valorisation des bois

Au moment où la filière bois s'interroge sur les raisons du manque d'investissement dans le renouvellement des forêts, les forestiers privés apportent un éclairage sur leurs motivations. Les propriétaires sont nombreux à réaliser des coupes, sont actifs dans leur forêt, les entretiennent et mobilisent régulièrement du bois. Ils connaissent le marché, et considèrent les prix du bois non incitatifs. Malgré la faible rentabilité de la forêt, ils n'en restent pas moins très attachés.

La forêt française s'étend depuis plusieurs décennies : sa surface s'est accrue de 10% au cours des vingt dernières années et couvre aujourd'hui 30 % du territoire. « *Qui peut dire que la mobilisation d'une ressource qui concerne 3,5 millions de propriétaires, que la valorisation d'un tiers de notre territoire national et que le deuxième poste de déficit commercial de notre économie (6 milliards en 2008) ne sont pas des préoccupations prioritaires ?* », a lancé Nicolas Sarkozy à Urmatt (Alsace) en mai 2009.

Le Grenelle de l'Environnement, a réaffirmé que le potentiel forestier français est un enjeu important pour contribuer aux objectifs énergétiques que la France s'est fixée pour 2020, consistant à faire passer la part de la consommation énergétique issue d'énergies renouvelables de 9% à 23%, soit l'équivalent de six centrales nucléaires. Mais pour contribuer à cet effort, la filière forêt-bois doit se moderniser, accroître ses débouchés et impliquer les propriétaires forestiers pour stimuler la mise en marché des coupes de bois.

La Fédération « Forestiers Privés de France », et le Centre National de la Propriété Forestière, ont demandé au Crédoc de réaliser une enquête auprès d'un panel de propriétaires forestiers possédant plus d'un hectare de bois. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'observatoire économique de l'interprofession France Bois Forêt, qui regroupe les données sur les prix des bois, les marchés et les acteurs. Cette enquête alimente le Réseau d'Observation de la Forêt Privée (RESOFOP) pour mieux cerner les motivations des propriétaires forestiers et leur propension à exploiter activement leurs bois.

Dix ans après la dernière enquête nationale sur la forêt privée, nous vous livrons ici les principaux enseignements.

LA MOITIÉ DES PROPRIÉTAIRES RÉALISENT DES COUPES DE BOIS

L'enquête révèle que la moitié de ces propriétaires exploite leur potentiel de production de bois : 51% des propriétaires qui possèdent 7 millions d'hectares ont effectué une coupe dans les cinq dernières

années. 31% des propriétaires qui possèdent 5 millions d'hectares envisagent d'en réaliser une durant les cinq prochaines années. Une bonne part de ces coupes est destinée à des usages personnels (bois de chauffage,...) et n'est pas mise en marché. Parmi ceux qui déclarent avoir récolté du bois, 79% ont coupé des petits bois, 30% des gros bois. En France, la production de bois utilisé pour le chauffage, majoritairement autoconsommé, représenterait 22 millions de m³ sur les 59 millions de m³ de bois coupés (selon Les Chiffres Clés de la Forêt Privée 2008-2009).

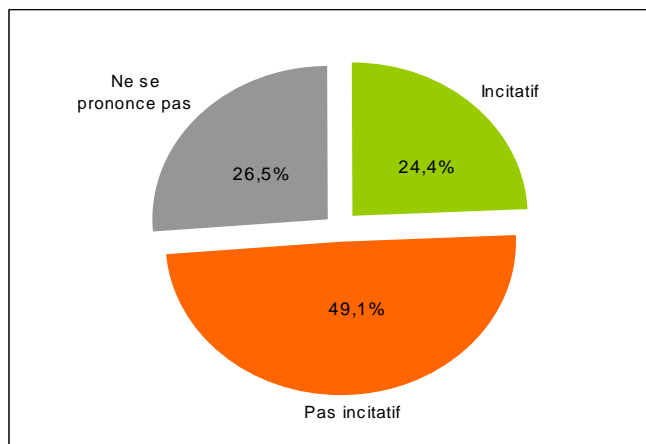
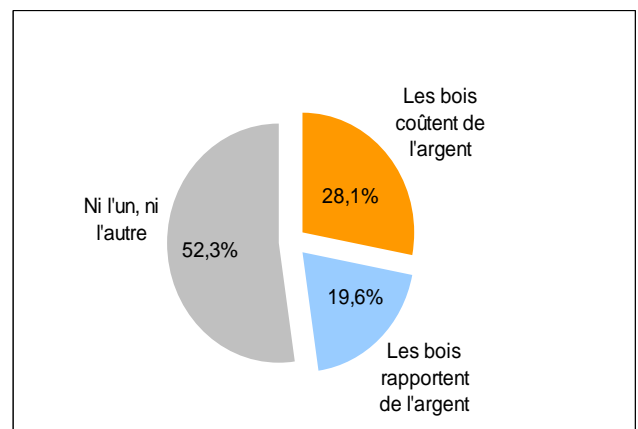
51% des propriétaires privés (de plus de 1 ha) ont fait une coupe dans les 5 dernières années

Besoins personnels (chauffage)	58,5%
Entretien de la propriété	27,9%
Urgence sanitaire	11,5%
Pour besoins d'une tierce personne (chauffage)	9,7%
Pour besoin financier	3,9%
Décision du gestionnaire	2,0%
Sollicitation du marché, d'un revendeur	1,9%
Raisons diverses	14,5%

MAIS AVEC UN RAPPORT FINANCIER TRES LIMITE

Pour la grande majorité d'entre eux, les bois sont un élément constitutif de leur patrimoine plutôt qu'un moyen de production et de revenus.

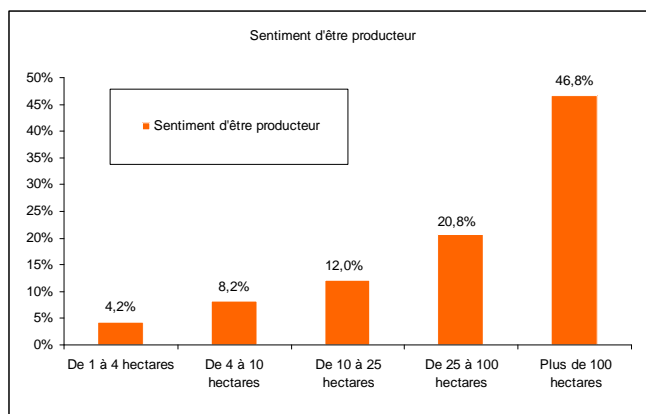
Pour 28% des propriétaires privés les bois « coûtent de l'argent », pour seulement 20% ils en rapportent, mais représentent moins de 15% de leurs revenus.



49% ne trouvent pas les prix du bois incitatifs.

Un quart seulement des propriétaires privés connaît le prix du bois vendu à des intermédiaires. Ils sont plus nombreux, en revanche, à connaître le prix du bois de chauffage vendu à des particuliers (41%). Mais cela ne signifie pas qu'ils soient nombreux à le vendre.

ILS N'ONT PAS LE SENTIMENT D'ETRE PRODUCTEUR



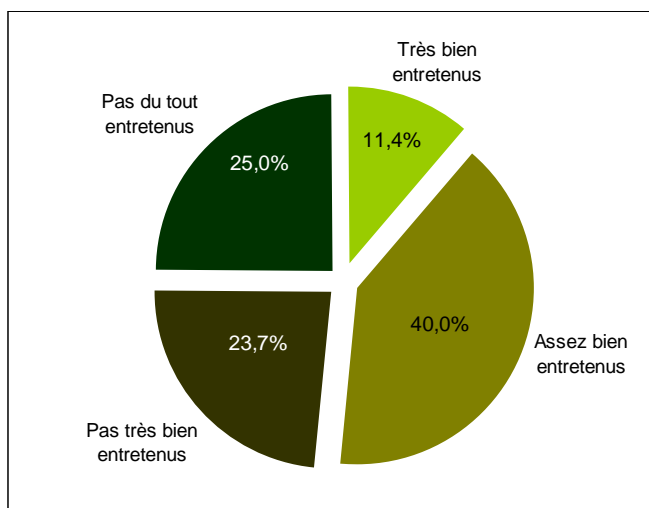
Le sentiment d'être producteur augmente avec la surface, ce n'est **qu'à partir de 100 hectares qu'un propriétaire sur deux se considère comme producteur**. Le morcellement de la propriété forestière limite l'exploitation et la valorisation économique des forêts privées. Cela représente plus de 4 millions d'hectares de forêt privée.

MAIS RESTENT ATTACHES A LEUR FORET

Malgré la faible rentabilité de la forêt, les propriétaires forestiers ne se désintéressent pas de leur bien, bien au contraire !

La grande majorité d'entre eux se déclare attachée à leur bois (84%). Rares sont ceux (5%) qui déclarent souhaiter s'en séparer si c'était possible. Leur attachement se manifeste, en particulier, par la régularité avec laquelle ils visitent leurs bois et par les travaux d'entretien qu'ils réalisent.

Les trois-quarts visitent leurs bois au moins une fois par an, 55% plusieurs fois par an. Par ailleurs, 11% font gérer leurs bois en partie ou en totalité par un homme de l'art, le plus souvent un technicien ou un expert forestier, un bucheron, ou bien encore un parent.



La moitié des propriétaires estime que leurs parcelles boisées sont très ou assez bien entretenues (51%). De fait, 29% déclare avoir effectué des travaux d'entretien ou d'aménagement au cours des 5 dernières années, 25% pense en réaliser au cours des cinq prochaines années. Les travaux réalisés consistent à entretenir les parcelles (72% des cas), à réaliser des plantations et des régénérations (33%), à améliorer les voies d'accès (13%), et à créer des pistes incendie (4%).

Les principaux intérêts que les propriétaires privés trouvent à leurs bois sont : le bois pour l'usage personnel (35%), l'espace de promenade et de loisir (17%), le patrimoine à transmettre (17%), le cadre paysager (12%), l'espace de nature (10%), les champignons (8%), la chasse (7%), la vente de bois (5%), le produit financier (4%). L'autoconsommation est bien l'intérêt principal que les propriétaires déclarent retirer de leur bois. Mais ensuite, ce sont les dimensions immatérielles de la propriété forestière – cadre paysager et ressources récréatives – qui représentent les principaux bénéfices mis en avant par les propriétaires privés.

Plus fortement impliqués que le reste des Français dans la gestion du patrimoine naturel, les propriétaires forestiers sont plus nombreux (48% contre 36% pour la moyenne des français) à se déclarer très sensibles aux questions environnementales.

QUI SONT-ILS ?

Les propriétaires de bois sont nettement plus âgés que la moyenne des Français : 42% ont plus de 65 ans (contre 23% dans la population française). La moitié des propriétaires détiennent leurs bois depuis 25 ans au moins : on hérite de plus en plus tard avec l'allongement de l'espérance de vie.

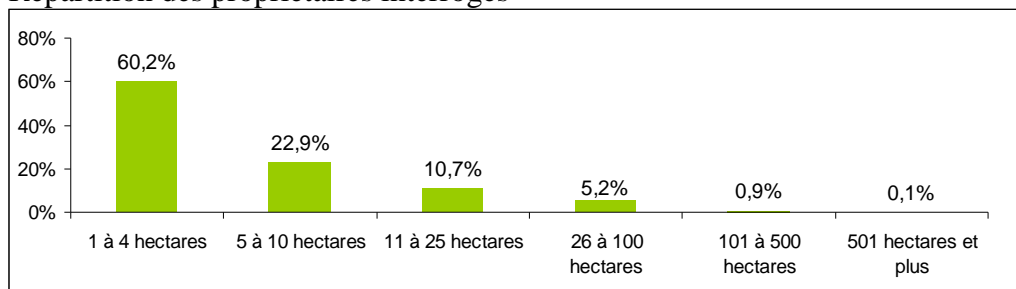
Parmi ceux qui ont plus d'un hectare de bois, 31% sont ou ont été agriculteurs, 18% professions intermédiaires, 17% cadres ou professions intellectuelles supérieures, 15% ouvriers, 11% artisans, commerçant ou chefs d'entreprise, 8% employés.

POUR EN SAVOIR PLUS

METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

L'enquête a été réalisée par téléphone, auprès d'un échantillon de 600 propriétaires représentatifs de la population nationale possédant au moins un hectare répartis dans 5 inter régions couvrant l'Hexagone.

Répartition des propriétaires interrogés



La Fédération **Forestiers Privés de France** représente et défend les propriétaires forestiers privés auprès des pouvoirs publics français et européens, et auprès des partenaires de la filière forêt bois et des organismes non gouvernementaux.

Le **Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)** a pour mission de contribuer aux actions de développement de la forêt privée, de formation, d'expérimentation et de diffusion des connaissances, par l'action de ses **Centres Régionaux de la Propriété Forestière** et de son service recherche&développement, l'**IDF**.

L'**interprofession France Bois Forêt** soutient l'utilisation de la ressource forestière et l'emploi du bois.

Les chiffres clés de la forêt privée 2008-2009.

<http://www.foretpriveefrancaise.com/les-chiffres-cles-de-la-foret-privee-2008-2009-163139.html>

La revue **Forêts de France**, numéro 532.

Contacts :

<p>Olivier PICARD</p> <p>Chef de service Recherche et Développement</p> <p>Institut pour le Développement Forestier / CNPF 47, rue de Chaillot, F-75116 PARIS Tél : +33 (0)1 47 20 68 15 Courriel : olivier.picard@cnpf.fr</p>	<p>Eric TOPPAN</p> <p>Adjoint au Directeur Général en charge des Affaires Economiques</p> <p>FORESTIERS PRIVES DE FRANCE Fédération Nationale des Syndicats de Forestiers Privés 6, rue la Trémoille F-75008 PARIS Tél : + 33 (0)1 47 20 36 32 Courriel : eric.toppan@foretpriveefrancaise.com</p>
--	---